

MIE/MIFE Est Isère

**Maison des Initiatives et de l'Emploi
Maison de l'Information
sur la Formation et l'Emploi**

MIE/MIFE Est Isère

2 Allée des Mitailles

38 240 MEYLAN

04 76 04 14 50

www.mie-mife.org

A v r i l - m a i 2 0 0 9

AGENDA :

Sur inscription au secrétariat

Information collective VAE :

Le 20 mai de 9 h à 11 h et le
25 juin de 14 h à 16 h à la MIE

Collectif Balise :

Le jeudi de 14h à 16h et le
7 mai ; 14 mai et 28 mai à la MIE

Atelier TRE

**(Techniques de Recherche
d'Emploi) :**

de 9h à 11h45 , 14 mai, 28 mai
à la MIE

Statuts juridiques, fiscaux et sociaux

(réservé aux professionnels)
La journée du 29 mai à la MIE

Information collective sur Le droit des salariés

Animée par le FONGECIF
A la Maison Pour l'Emploi de
Pontcharra le 5 juin de 13h à 16h

Information collective sur la Protection sociale

11 mai de 9 h à 11 h à la MIE

Tous les lundis après-midi :

Collectif Emploi , de 14h à 16h
à la MIE

Accueil des Nouveaux Arrivants

14 h 30 / 16 h 30

Sauf le 18 mai et le 5 juin à la MIE

Tous les mercredis matins :

Permanence Emploi
de 9h à 11h30 à la MIE

Horaires d'ouverture :

Lundi 12h/17h

Du mardi au jeudi

8h30/12h - 13h30/17h

Vendredi 8h30/14h

Contrat d'objectifs triennal entre la Région et la MIFE... Bilan !

Rhône-Alpes

2008 aurait du voir la conclusion du contrat triennal que la MIFE a signé avec la Région en 2006. Ce dernier fait l'objet d'un avenant qui repousse d'un an une nouvelle négociation avec le partenaire Régional.

Mais que s'est-il passé durant ces 3 années de convention ?

Tout d'abord un petit rappel s'impose. L'introduction de la MIE dans le réseau des MIFE, et par la même la possibilité de contractualiser avec la Région est officialisée en 2001. Deux axes sur les trois proposés sont retenus et font l'objet d'une mission de service public délégué. Le territoire sur lequel doit se développer le service de la MIFE, court des portes de l'agglomération Grenobloise aux portes de la Savoie. A quatre communes près, c'est le même territoire que celui de la Communauté de communes du Grésivaudan.

Premier axe, celui d'un accompagnement appelé dans notre jargon, **Guidance Professionnelle Personnalisée** (GPP), basée sur une méthodologie propre au réseau des MIFE qui se décompose en 4 phases : Accueil, Information, Orientation et Suivi. Le public cible que la Région nous a demandé de servir, au départ, appelé « Actifs en Evolution Professionnelle » deviendra à la signature de la seconde convention en 2006, « Salariés Fragilisés dans leur Parcours Professionnels ». Une anticipation, prémonitoire, a en juger les événements qui frappent le monde du travail aujourd'hui et plus particulièrement notre territoire ! Quel salarié aujourd'hui ne se sent pas fragilisé ?

C'est en déclinant cet objectif que la MIFE Est Isère développe ses compétences autour du thème de « la Mobilité » dont : la VAE, les expérimentations réalisées en partenariat avec l'OPCA Agefos Pme sur les Passeports Formation, les Diagnostics milieu de carrière et le DIF découverte des métiers.

Quelques chiffres : au cours de l'année 2008, nous aurons comptabilisé, toutes phases confondues, 4840 contacts au total, pour 1593 personnes différentes.

Les Informations collectives VAE, ont regroupé 135 personnes, dont 94 ont fait l'objet d'un conseil pour la construction de leur parcours VAE.

Pour anticiper sur la politique de moyens que pourrait nous imposer la Région en 2010, les acteurs majeurs de l'AIO (Accueil/Information/Orientation) dont les MIFE, le CIDF et le CIBC, ont décidé de se regrouper et de réfléchir à la manière d'optimiser sur le Département de l'Isère la mise à disposition des compétences de l'ensemble des structures. Un protocole signé par les têtes de réseau de l'AIO est venu, fin décembre 2008, concrétiser l'ensemble des expérimentations de ce genre, réalisées sur le Bassin Régional. C'est ainsi que sur l'Isère, un premier projet tournant autour d'une « plateforme de sécurisation professionnelle » vient de naître. Sa pérennisation fait actuellement l'objet d'une négociation avec les services de l'état.

Deuxième axe, sur lequel la Région nous a demandé de nous positionner, celui de la sensibilisation à la reprise ou la création d'une entreprise. C'est ainsi que la MIE/MIFE Est Isère est devenue sur l'Isère sous l'intitulé « Balise Entreprendre », le dépositaire officiel de l'outil « Balise ».

Quelques chiffres : au cours de l'année 2008, sur les 241 personnes que nous avons accueillies et informées sur le thème de la création d'activité, 123 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement plus ou moins long, en fonction de l'état du projet, mais également de la motivation qui les animait.

Ils en parlent !

Les "info-coll" ont fait le plein

Dans le cadre d'un partenariat avec la MIE Est Isère (Maison de l'Emploi et de la Formation) et le Fongepif (Fonds de gestion des fonds individuels de formation) le comitex a accueilli deux séances d'information collective au sein de ses locaux aux questions de formation et d'emploi.

La première avait pour thème la validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la seconde était consacrée au stage individuel de formation (SIF). Une dizaine de personnes ont participé, en majorité salariés dans la vallée de l'Isère, à ces séances d'information, et plus de 20 personnes ont participé à la séance d'accompagnement au projet.

De telles séances d'information collective ont pour but de sensibiliser et d'accompagner les personnes qui ont le projet de créer ou reprendre une entreprise et de leur apporter des conseils et des compétences nécessaires à leur projet.

→ Objectif : faciliter la mobilité professionnelle.

Sur le territoire du Grésivaudan, 2 réunions ont rassemblé plus de 50 participants autour des thèmes :

- Les Droits des salariés en terme d'accès à la formation,
- Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience.

La validation des acquis d'expérience : mode d'emploi



Les intervenants diplômés et fibres concernées

Nous remercions la Mairie de CROLLES et la Maison De l'Emploi de PONTCHARRA de nous avoir ouvert leurs portes, et ainsi permis à leurs concitoyens d'aborder ces dispositifs d'accès à la mobilité professionnelle.

Le dispositif NACRE « Nouvel Accompagnement pour la Création ou Reprise d'Entreprise » mis en place par le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi en partenariat avec la Caisse des Dépôts est destiné aux personnes éligibles à l'exonération des charges sociales ACCRE.

Il a visé la concrétisation des projets et la pérennisation des entreprises nouvellement créées.

Ce parcours est organisé en 3 phases :

- La phase métier 1 : concerne l'aide au montage du projet,
- La phase métier 2 : appui au financement (un prêt à taux zéro complétant un prêt bancaire),
- La phase métier 3 : appui au développement de l'entreprise.

Ce dispositif mobilise un réseau d'opérateurs labellisés dont la compétence en accompagnement à la création et reprise d'entreprise est reconnue par une procédure de labellisation.

La MIE/MIFE Est Isère fait partie de ces opérateurs et pourra accompagner en 2009, 20 personnes sur la phase métier 1 et 15 personnes sur la phase métier 3.

Le partenariat actif avec les acteurs labellisés sur la phase métier 2 notamment sur le Grésivaudan et l'agglomération grenobloise, nous permettra plus que jamais de participer au dynamisme économique de ces territoires.

Pour toute information vous pouvez nous contacter au **04 76 04 14 50**



La MIE-MIFE Est Isère - Offre de services

Vous êtes résidant sur l'une des communes du Grésivaudan, vous avez accès aux services et aux compétences de la structure. Certaines prestations sont soumises à un statut particulier, renseignez vous.



Vous êtes à la recherche d'un emploi

- Conseil Emploi Formation
- Accompagnement renforcé
- Atelier Technique de Recherche d'Emploi (TRE)
- Mise à disposition d'ordinateurs
- Initiation Bureautique et Internet
- Presse Départementale, Régionale et Nationale
- Des offres d'emplois affichées et actualisées
- Informations sur les Entreprises



Vous êtes salarié

- Conseil en évolution professionnelle
- Passeport Formation
- Diagnostic milieu de carrière
- Information sur les Droits des salariés
- Information collective, VAE
- Entretien conseil VAE
- Aide à la mobilité professionnelle
- Travail sur la sécurisation du parcours
- DIF découverte métiers



Vous voulez créer votre entreprise

- Information et sensibilisation collective « Balise »
- Mise à disposition d'un centre ressources
- Accompagnement au montage du projet
- Information sur les droits des salariés
- Aide au montage du business Plan
- Accompagnement vers les financeurs
- Suivi Post création
- Parrainage
- Information Protection sociale du créateur
- Club créateur



Vous êtes une entreprise

- Aide à la définition du profil
- Aide au recrutement : « Service Plus MIE »
- Recherche de candidats
- Information sur les mesures de Droit commun
- Aide à la GPEC
- Étude mobilité professionnelle du personnel
- Sécurisation des parcours
- Référentiels métiers
- Tutorat